

INFIRMIERES PUERICULTRICES

Un programme vieux de 30 ans

La santé de l'enfant ne peut plus attendre !

Vendredi 27 septembre 2013

A 13h00 sur le parvis de la gare Montparnasse

Les infirmières puéricultrices demandent instamment :

Reconnaissance et valorisation des compétences cliniques et managériales, dans tous les secteurs d'activités (hôpital, Protection Maternelle et Infantile, crèches, centres de dépistage et prévention précoces, pouponnières, activité libérale...)

Reconnaissance et valorisation des activités de consultation de puéricultrice

(prévention, éducation, conseils, suivi d'enfants... en lien avec le pédiatre)

Reconnaissance d'actes exclusifs, spécifiques aux infirmières puéricultrices

(définis en collaboration avec les pédiatres et les médecins généralistes)

Création urgente d'une nomenclature des actes professionnels spécifiques aux infirmières puéricultrices

Reconnaissance et valorisation des travaux de recherche en sciences infirmières spécialisées en puériculture

Mise en place rapide du nouveau référentiel de formation, conduisant au Diplôme d'Etat de Puéricultrice, reconnu au grade Master (120 ECTS, en 4 semestres de formation).

Egalité de traitement avec les autres spécialités infirmières

Les puéricultrices sont des professionnelles de santé - souvent en première ligne - pour vous soutenir, vous et vos enfants.

Aujourd'hui, cette profession a besoin de vous !

Soutenez notre mobilisation !